

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



## DISPOSITIF SPORT SANTÉ ADAPTÉ

## PROGRAMMES SPORT SANTÉ ADAPTÉS ET INDIVIDUALISÉS À CHAQUE USAGER

### CONTEXTE



**Place limitée de l'activité physique adaptée comme outil thérapeutique** dans la prise en charge institutionnelle du secteur médico-social et sanitaire

**Augmentation du temps de sédentarité** des usagers pour des raisons organisationnelles des structures, d'un manque d'information et d'un manque de moyens financiers engendrant une **augmentation du taux d'obésité**



**Apparition de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)** chez les travailleurs en milieu adapté (ESAT)



**Difficulté de prise en charge** des personnes en situation de handicap mental en **Maison Sport Santé**



## L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EST UN DÉTERMINANT DE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE À PART ENTIÈRE

### OBJECTIFS

- Intégrer une pratique d'activité physique régulière dans le quotidien des usagers
- Mise à disposition d'une Enseignante en Activité Physique Adapté et Santé
- Passage de questionnaires et de tests d'évaluation de la condition physique, adaptés aux usagers
- Élaboration de programmes individualisés
- Création de partenariat avec les Maisons Sport Santé
- Ouverture vers le réseau associatif adapté



### RÉSULTATS

- Reprise d'activités physiques adaptées de la part des usagers
- Bien-être physique et psychologique des usagers : amélioration de la qualité de vie, gain d'autonomie dans le quotidien et renforcement de l'estimation de soi
- Baisse du nombre d'arrêts de travail pour les travailleurs d'ESAT
- Soulagement des équipes éducatives des structures
- Ouverture sur le réseau associatif du bassin de vie

### LEVIERS

Sensibiliser sur les bienfaits de la pratique d'activités physiques adaptées

Accueil favorable et soutien des Maisons Sport Santé du territoire

Politique nationale - Décret du 17 juillet 2023 - concernant la présence de référents sport dans les structures

### FREINS

Fonctionnement institutionnel du secteur médico-social et sanitaire

Manque de moyens financiers des structures et des usagers

Pratique physique adaptée non considérée comme outil thérapeutique



Pour plus de renseignements :

